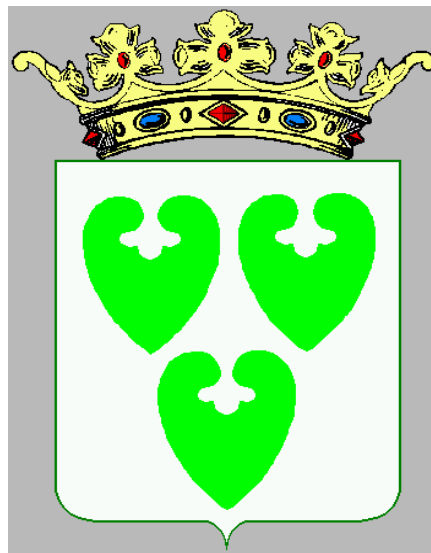


PROVINCE DU BRABANT WALLON  
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

**VILLE DE WAVRE**



# Commentaires sur le budget 2011



Wavre, le 14 décembre 2010.

Madame la Bourgmestre,  
Chers Collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

L'année 2010 se termine dans quelques jours mais il est évident qu'elle n'emportera pas avec elle nos inquiétudes face à une économie toujours sous tension, au niveau mondial, et une stabilité institutionnelle incertaine, sur le plan national.

Sur le plan local, depuis plusieurs années, les finances communales sont malmenées par des facteurs extérieurs qui deviennent, au fil du temps, de plus en plus difficilement maîtrisables et constituent l'enjeu de l'avenir financier de toutes les communes :

- Le coût de la réforme des polices grève dangereusement les budgets communaux,
- La libéralisation de l'énergie coûte cher et particulièrement à Wavre puisqu'elle génère un déficit annuel de 4.5 millions. Par ailleurs, les règles complexes qui régissent ce secteur nous conduiront peut-être à mener des actions judiciaires pour faire reconnaître les tarifs de notre GRD,
- L'imposition européenne de nouvelles normes comptables (SEC 95) visant à contrôler les déficits publics risque à terme de figer les investissements locaux,
- La réforme des services incendie qui se dessine s'annonce neutre pour les deniers communaux. Cette neutralité devra être préservée à tout prix pour notre Ville qui supporte déjà, à elle seule, près de 45% du coût du service incendie,
- L'e-gouvernement est un enjeu démocratique essentiel mais impose une maintenance informatique coûteuse,
- Le financement des pensions des agents communaux devra être résolu par des solutions de placement à long terme,
- Le financement du CPAS, bras armé de toute politique sociale, devra répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante et/ou fragilisée par le contexte économique global.

Notre budget fait état de toutes ces questions.

2011 s'ouvrira à la fois sur de grands chantiers de réflexion et d'action pour préserver la salubrité de nos finances sur le long terme et sur de grands chantiers de réalisations qui transformeront le visage de Wavre pour les prochaines décennies.



Ce budget 2011 dont nous vous proposons de passer à l'analyse technique offre, quant à lui l'image d'une certaine stabilité, fruit d'une gestion rigoureuse et d'une dynamique volontariste qui permettront aux grands projets mis en œuvre au début de cette mandature d'entrer dans leur phase de concrétisation.

### 1-Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2010	EX 2011	Différence	Variation en %
Balance exercice propre	1 204 530€	1 167 833€	- 36 697€	-3%
Excédent exercice antérieurs	9 909 916€	8 789 847€	- 1 120 069€	-11%
Prélèvement pour fonds de réserve	- 10 601 744€	- 9 655 602€	946 142€	-9%
<b>Résultat général</b>	<b>512 702€</b>	<b>302 078€</b>	<b>- 210 624€</b>	<b>-41%</b>

Le résultat de l'exercice propre de 2011 se présente en équilibre avec un boni de 1.167.833 € soit une très légère diminution de 3%.

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 302.078 €. Le prélèvement en faveur du fonds de réserve s'élève, cette année, à 9.655.602 €.

L'excédent aux exercices antérieurs qui s'élève à 8.789.847 € reste important et est le véritable indicateur de notre santé financière puisqu'il permet d'opérer un prélèvement vers l'extraordinaire et de financer nos investissements, sans recours à l'emprunt.

### 2-Résultats de l'exercice propre

#### 2.1 Les recettes

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent 40.200.358 € au budget 2011, soit une hausse de 1.424.460 € ou 3,7 % depuis l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- 1) Le financement général des communes représente 4.112.619€ soit 10.2% des recettes de l'exercice propre.

L'augmentation de 7,7% de cette recette ne doit pas nous faire oublier que, depuis 2006, notre dotation a été diminuée de plus de 900.000€ par an et cela, sans justification rationnelle.



Si, aujourd'hui, nous retrouvons à peine le niveau du financement régional de 2005, il faut rappeler que la Région wallonne nous a, au cours des 6 dernières années, purement et simplement spolié d'un montant cumulé de plus de 3.500.00€.

Financement général par habitant			
Wavre	Province	Cluster	Région
120 €	130 €	210 €	240 €

Ce désengagement de la Région se lit non seulement pour notre ville mais aussi pour l'ensemble des communes du Brabant wallon comme l'indique ce tableau. Même si des efforts de solidarité sont nécessaires, il est anormal que notre Province soit ainsi pénalisée alors qu'elle contribue très largement au développement économique de toute la Wallonie.

2) les taxes et impositions s'élèvent à 22.249.481€ soit 55.3% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

		2011	2010
Taxes et redevances communales	17,05%	3 793 890 €	3 790 828 €
Précompte immobilier	43,63%	9 707 177 €	8 069 089 €
Personnes physiques	37,24%	8 286 325 €	8 508 830 €
Automobiles	2,08%	462 090 €	436 502 €
<b>Total</b>	100,00%	<b>22 249 481 €</b>	<b>20 805 248 €</b>

- Le taux des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7,67%. Il est évalué à 8.286.325€ et représente 20.6% des recettes prévues à l'exercice propre. La diminution légère par rapport à l'exercice précédant s'explique par le fait d'un enrôlement plus rapide qui a été perçu au compte 2009.



- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre province s'établit à 1903 centimes et celle de la Région wallonne à 2504 centimes. Son revenu s'élèvera à 9.707.177€, soit 24 % des recettes prévues à l'exercice propre. Son accroissement de 1.638.088 € (20%) par rapport à 2010 provient de l'augmentation du revenu cadastral au PIN.
- La prévision de la taxe sur les automobiles s'élève à 462.090 €

Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	PRI	PRI (€/hab)
<b>WAVRE</b>	<b>6</b>	<b>260</b>	<b>1400</b>	<b>246</b>
Moyenne BW	6,71	291	1903	335
Moyenne RW	7,67	333	2504	440
Moyenne Flandre	7,21	312	2681	471
Moyenne Bruxelles	6,62	287	2750	484

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.793.890 € pour 2011, soit 9% des recettes de l'exercice propre.
- Relevons que la taxe sur les déchets a été revue à la baisse pour l'année 2011, ce qui engendre une diminution de 224.340 €.

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.

### **3) Les autres recettes** proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE,
- remboursements de charges d'emprunt par l'autorité subsidiante,
- locations immobilières et logements sociaux,
- participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 2,3 millions d'euros,
- prestations effectuées pour des tiers,



- partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 €
- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements à hauteur de 450.000 €,
- la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD),
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé 2.613.306 €. Ce point mérite quelques précisions :

Comme chacun le sait, la libéralisation du secteur de l'énergie intervenue en 2006 a eu un effet dramatique sur les finances wavriennes en diminuant nos recettes annuelles de près de 4 millions.

Afin de retrouver un rendement acceptable, nous avons procédé à une revalorisation comptable de notre réseau en suivant les règles très complexes qui régissent désormais le secteur. Cette revalorisation correspond tout à fait à la réalité puisque, en une dizaine d'années, les investissements réalisés au profit de la Régie s'élèvent à près de 22 millions d'euros.

		Evolution des investissements de la Régie de l'Electricité	
Comptes	2000		737.520€
	2001		931.188€
	2002		1.165.893€
	2003		945.221€
	2004		792.810€
	2005		797.388€
	2006		3.750.301€
	2007		2.442.253€
	2008		2.841.154€
	2009		1.276.104€
		<b>Total</b>	
Budgets	2010		2.666.095€
	2011		3.462.076€
	<b>Total général</b>		<b>21.808.004€</b>

C'est sur cette base que nous avons soumis à la CREG une nouvelle proposition tarifaire reprenant une rémunération équitable réévaluée à 2.613.306 € (=boni inscrit au budget communal). Ce nouveau tarif devait entrer en vigueur dès 2009 et être répercuté auprès des fournisseurs d'énergie qui utilisent notre réseau. La CREG a refusé que nous



appliquons le tarif proposé et nous a imposé un tarif équivalent à celui de 2008 soit 1.403.939 €.

En janvier 2010, nous avons fait appel de cette décision et nous avons gagné devant la Cour d'Appel. La CREG a fait appel de ce jugement devant la Cour de Cassation. Nous sommes dans l'attente de cette décision.

Si ce dernier jugement tarde ou nous est défavorable, nous serons amenés à introduire une nouvelle action en justice afin de pouvoir appliquer d'office le tarif auquel nous avons légitimement droit et le répercuter, sur une période maximale de 4 ans, auprès des fournisseurs d'énergie en tenant compte d'un arriéré s'élevant à plusieurs millions d'euros. Cette bataille juridique est donc l'un des enjeux majeurs de notre équilibre budgétaire.

### **3- Les dépenses**

Les **dépenses du service ordinaire** de l'exercice propre s'élèvent à 39.032.526 €, ce qui représente une augmentation de 1.461.157 € ou 3,9 % par rapport aux prévisions 2010.

1) **Les dépenses de personnel** représentent 51% du total des dépenses pour un montant de 19.865.155 € (+6,8%).

Cette augmentation de 1.261.780 € se justifie par:

- **Le plan d'embauche 2011** qui prévoit le recrutement de 3 niveau A, 3 niveau B et 2 niveau D;

- Les indexations, évolutions de carrière et majorations habituelles

- **Le Service incendie :**

a) la mise en œuvre finale de l'accord de 2008 intervenu avec les pompiers et qui prévoit de l'application de nouveaux barèmes pour les prestations supplémentaires, nocturnes et dominicales ainsi que la reprise d'ancienneté des pompiers volontaires devenus professionnels.

b) le traitement et la formation du personnel recruté en depuis 2006 :

- 3 officiers
- 10 sapeurs - pompiers professionnels
- 25 sapeurs - pompiers volontaires



Les dépenses comme les recettes afférentes à la mise en place opérationnelle du Centre 100 prévue dès 2008 ont tout simplement disparu du budget 2011 puisque les problèmes soulevés par la localisation et le financement éventuel de nouvelles installations n'ont toujours pas trouvé de solution acceptable pour les communes concernées. Ce retrait temporaire explique la relative diminution des coûts du service incendie entre 2010 et 2011 (-4.5%).

#### Evolution du coût total du service incendie

en milliers d'euros	DEPENSES	RECETTES	NET A CHARGE DE LA VILLE
2006	4 164	1 946	2 218
2007	4 195	2 311	1 884
2008	5 469	3 174	2 295
2009	6 538	3 537	3 001
2010	7 028	3 611	3 417
<b>2011</b>	<b>6 713</b>	<b>3 130</b>	<b>3 583</b>
Variation 2006/2011	61,22%	60,84%	61,54%

Enfin, le budget 2011 marque le démarrage de la réforme des services incendie et nous conduit à inscrire un montant de 87.500€ en dépenses d'investissement.

En effet, dans le cadre de cette réforme, une convention, conclue avec le fédéral, de prézone opérationnelle (PZO) de subsides pour les frais de personnel, d'infrastructure, de matériel et d'équipement et de coordination permet aux communes, de présenter des projets en vue préparer la mise en place des futures zones de secours.

21,3 millions d'euros ont été dégagés pour l'ensemble de la Belgique. La zone de secours du Brabant wallon se voit attribuer un montant de 748.023€. La Ville de Wavre a été désignée à cette occasion afin de représenter la PZO du Brabant wallon dans le cadre de cette convention.

2) **Les dépenses de fonctionnement** atteignent 6.631.306 €, soit 17% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en diminution de 283.702 € ou 4.1 %. Une comparaison avec les dépenses de fonctionnement d'autres pouvoirs publics indique une parfaite maîtrise de ce poste.

Dépenses (budgets 2010- source Dexia)	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	201 €	233 €	222 €	210 €





3) **Les dépenses relatives aux transferts** s'élèvent à 12.247.772 €, soit, comme l'an dernier, 32 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 550.219 € ou 4.7% par rapport aux prévisions pour 2010.

Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation à la Zone de Police : 5.374.180 € (+13,42%)
- la dotation au CPAS : 4.500.000€ qui est maintenue à son niveau de 2010.
- les subsides aux différentes associations dont le montant total est de 749.779 €

A partir de 2011, le Collège communal propose deux nouvelles mesures afin d'encourager la pratique du sport :

- un « chèque sport » d'un montant de 60€ sera attribué à tous les jeunes wavriens (de 6 à 18 ans) à valoir sur le montant de l'inscription à un club sportif reconnu.
- un nouveau mode de calcul pour l'octroi de subsides aux clubs et groupements sportifs entrera également en vigueur, permettant ainsi une révision à la hausse des subsides octroyés par le passé.

4) **Les dépenses relatives à la dette** s'élèvent à 288.293 € et ne représentent que moins d'1 % des dépenses de l'exercice propre.

## **Service extraordinaire**

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 16.605.962€ (dotation à la zone de police comprise).

Aucun emprunt ne sera contracté.

Le financement des investissements se fera par:

- Subsides: 2.260.360 €
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 9.655.602 €
- Prélèvement par fonds propres : 4.690.000 €

Le résultat général se solde par un boni de 545 272 €.



## **Les grandes orientations du budget 2011**

### **Les grands travaux**

- Entretien des trottoirs : 1.700.000€
- Entretien des voiries : 400.000€
- Aménagement du Centre de Limal : 765.000€
- Aménagements urbains et de sécurité 2011 : 350.000€
- Aménagement et extension des cimetières (Limal & Bierges) : 675.000€
- Egouttage divers : 200.000€
- Le Plan Triennal 2010-2012: Egouttage Bois du Manil : 1.200.000€

### **La valorisation de notre patrimoine**

- Aménagement du Parc de l'Ermitage : 596.000€
- Restauration de la Chapelle de Grimohaye : 100.000€
- Travaux aux bâtiments de culte : 50.000€
- Subside à la Régie de l'électricité : 1.360.000€
- Vente de terrains au P.I.N. : 3.800.000€

### **La poursuite de la modernisation de l'administration**

- Aménagement des espaces de travail et d'accueil (service population & hôtel de ville) : 700.000€
- Remplacement du parc informatique : 443.000€
- Achat de bâtiments administratifs : 200.000€
- Equipement mobilier et de matériel d'exploitation : 126.000€
- Achat de véhicules d'exploitation : 395.000€

### **La valorisation de notre enseignement**

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistique: 75.000€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 50.000€
- Mise en réseau des bibliothèques : 30.000€

### **Le renforcement la mobilité**

- Aménagement de sécurité : 350.000€
- Cellule «Mobilité» : 15.000€



### **Les actions de sécurité**

- Remplacement du système de caméras de surveillance : 400.000€
- Augmentation de l'effectif et formation des nouvelles recrues au Service Incendie
- Revalorisation du statut pécuniaire des pompiers (phase finale)
- Augmentation de la dotation à la Zone de police
- Achat de matériel de sécurité : 240.000€
- Entretien et remplacement des hydrants : 140.000€

### **Le respect de l'environnement**

- Enfouissement des bulles à verres (phase 1) : 300.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle : 25.000€
- Amélioration des performances énergétiques : 180.000€

### **Les mesures de solidarité**

- Maintien de la dotation au CPAS : 4.500.000€
- Plan de cohésion sociale: 100.000€
- Réduction de la redevance télédistribution : 17.000€
- «Ristourne-eau», prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes : 100.000€
- Démocratie participative : 20.000€
- Programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 20.000€

### **L'encouragement à la pratique du sport**

- Réforme et augmentation des subsides aux associations sportives
- Chèque - sport pour les jeunes de 6 à 18 ans : 60.000€
- Agrandissement des vestiaires à Limal et Bierges : 350.000€
- Renouvellement de surface (Wavre) : 280.000€
- Travaux divers centres sportifs : 150.000€
- Achat matériel d'exploitation : 49.500€
- Prêt à l'asbl La Raquette : 500.000€

### **Le renforcement de l'attractivité de notre ville**

- Construction d'une salle polyvalente (honoraires) : 550.000€
- Consultance pour la salle polyvalente : 50.000€
- Achat de terrains : 310.000€
- Etude de rénovation urbaine « Wavre 2030 » : 100.000€
- Rénovation des salles communales (Limal et Bierges) : 200.000€
- Promotion des initiatives culturelles : 75.000€
- Promotion du commerce local : 100.000€
- Subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 125.000€



Le budget 2011 est rigoureux mais surtout audacieux et engagé.

Récemment, Charles Michel, notre Bourgmestre en titre, déclarait dans les colonnes d'un grand quotidien : *« Je veux une ville sexy, avec un commerce qui a redoré son blason, des places conviviales, avec des fleurs, des terrasses, et un hall polyvalent pour permettre à toutes les associations culturelles de disposer de locaux pour s'épanouir. Je veux une ville de Wavre qui redevienne une locomotive en Brabant wallon, une vraie capitale dont on serait fier dans toute la province. »*

Le budget 2011 traduit bien cette volonté qui est aussi celle de tous les Wavriens qui ont choisi notre programme.

Si l'art de gouverner consiste à rendre possible tout ce qui est souhaitable, alors, notre budget 2011 est bel et bien celui de tous les possibles pour Wavre!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Masson', written in a cursive style.

Anne MASSON  
Echevin des Finances